

FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

ANNONCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE QUALITE SPECIFIQUE AU DOMAINE DU TRAVAIL SOCIAL

Intitulé de l'institution/service : _____

Adresse complète : _____

No de téléphone : _____

La direction de l'institution / du service, confirme que :

Mme / M. _____

Candidat.e à l'admission dans la filière travail social de la HES-SO effectuera l'intégralité ou une partie de son expérience professionnelle de qualité, spécifique au travail social, de 20 semaines **(800 heures)***

du _____ au _____ à _____ %
dans l'institution susmentionnée.

La personne de référence désignée pour accompagner le/la candidat.e sera : Mme / M.
_____ qui est au bénéfice d'une formation
de _____.

La direction de l'institution / du service, a pris connaissance des informations relatives à la réalisation de l'expérience professionnelle de qualité, spécifique au travail social.

Nom et Prénom Directeur/ Directrice : _____

Sceau et signature : _____

* La durée minimale de l'expérience professionnelle spécifique au domaine au sens large, est de 20 semaines en équivalant plein temps, soit 800 heures. Les 20 semaines doivent comporter au moins 10 semaines en continu dans le même lieu de pratique, le solde pouvant être composé d'expériences plus courtes. Il est également possible de faire l'intégralité de l'expérience professionnelle préalable à l'entrée en formation de 40 semaines dans le domaine du social auprès du même employeur.

Document à joindre : cahier de charges ou descriptif des tâches de la personne engagée.